



Campus Vincent de Paul
ARLES

Ecole Saint Vincent de Paul
9 bis, rue du Séminaire
13200 ARLES

☎ 04 90 96 04 28

ecolesvdp@campus-vincentien13.com
<https://www.ecolesaintvincentdepaul-arles.fr>

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ÉLÈVE

NOM : _____ Prénom(s) : _____ / _____ Sexe : M ☐ F ☐

Né(e) le : / / Lieu de naissance (commune et département) : _____

Nationalité : _____ Date et lieu de baptême de l'enfant : _____ / _____

Adresse domicile : _____

Code postal : _____ Commune : _____

RESPONSABLES LÉGAUX

Mère Nom de jeune fille: _____ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Nom marital (nom d'usage) : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Situation familiale ⁽¹⁾ : _____

Adresse : _____
(si différente de celle de l'élève)

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Numéro de poste : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Père Nom : _____ Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Prénom : _____

Profession : _____ Situation familiale ⁽¹⁾ : _____

Adresse : _____
(si différente de celle de l'élève)

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone domicile :

Téléphone portable :

Téléphone travail :

Numéro de poste : _____

Adresse e-mail : _____ @ _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale) Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Organisme : _____ Personne référente : _____

Fonction : _____ Lien avec l'enfant : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone :

Téléphone portable :

Adresse e-mail : _____ @ _____

(1) Célibataire - Marié(e) - Vie maritale - Pacsé(e) - Veuf(ve) - Divorcé(e) - Séparé(e).

PERSONNES À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉES À PRENDRE L'ENFANT À LA SORTIE

NOM : _____

☐ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____

☐ Autorisé à prendre l'enfantTéléphone domicile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Téléphone portable :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM : _____

☐ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____

☐ Autorisé à prendre l'enfantTéléphone domicile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Téléphone portable :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM : _____

☐ A appeler en cas d'urgence

Lien avec l'enfant : _____

☐ Autorisé à prendre l'enfantTéléphone domicile :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Téléphone portable :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

CURSUS SCOLAIRE DE L'ENFANT

Classes suivies	Années scolaires	Etablissement(s) fréquenté(s)	Commune

INFORMATIONS PÉRISCOLAIRES

Les parents sont tenus d'inscrire leur enfant via le portail **EcoleDirecte** (les codes vous seront communiqués avant la rentrée de septembre)

• Cantine

Les élèves qui fréquenteront la cantine de façon régulière (tous les jours ou certains jours de la semaine) peuvent être inscrits pour toute l'année.

• Garderie du matin

Horaire : accueil entre 7 h 30 et 7 h 40

• Garderie du soir : pour les élèves des classes de maternelle

Horaire : de 16 h 45 à 17 h 45 précises.

• Etude : Pour les élèves des classes élémentaires (CP au CM2), l'encadrement est assuré par les enseignants ou par une assistante pédagogique.

Horaire : de 16 h 45 à 17 h 45 précises

DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES - Règlement Général de Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Les informations recueillies dans le cadre de la convention de scolarisation et de ces annexes sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, dans les dossiers de l'établissement.

Les données à caractère personnel sont transmises, à leur demande, au rectorat de l'académie ainsi qu'aux organismes de l'Enseignement catholique auxquels est lié l'établissement.

Les noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux ne sont transmis à l'association de parents d'élèves que si les parents l'autorisent (Cf paragraphe ci- dessous).

L'établissement diffuse ou reproduit pour sa communication interne ou externe et à tous usages les photos et vidéos représentant leur enfant. Cette autorisation est donnée pour tout type de support écrit ou électronique si et seulement si les parents en ont donné leur accord (cf paragraphe ci- dessous).

Conformément à la loi "informatique et libertés" et à l'ensemble de la réglementation sur la protection des données personnelles, les parents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

AUTORISATION PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

Donne l'autorisation à l'école de diffuser les photographies de mon enfant prises dans le cadre d'activités scolaires. Cette autorisation est donnée à titre gracieux. Les commentaires ou légendes accompagnant ces photos respecteront l'anonymat de l'enfant.

UTILISATION	OUI	NON
Accord pour la publication de photographies dans le cadre d'un exposé, d'une exposition, d'un diaporama.		
Accord pour la publication de photographies sur le site Internet de l'établissement (les images ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'enfant).		
Accord pour que mon enfant figure sur la photo de classe de l'année (aucune obligation d'achat)		

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES (à remplir par les deux parents en cas d'adresses différentes)

Mère : ☐ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus)

Père : ☐ Je ne désire pas communiquer mon adresse aux associations de parents d'élèves. (Ne cocher qu'en cas de refus)

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature de la mère :

Signature du père :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez l'école.